

MALBOSC



" Informations Municipales "

Octobre 1996

N 57

SOMMAIRE



- P. 2 Le mot de Mme le maire
- P. 3 Conseil municipal : séance du 11 juillet 96
- P. 4 Conseil municipal : séance du 6 septembre 1996
- P. 5 Conseil municipal : séance du 26 septembre 1996
- P. 6 Conseil municipal : séance du 28 octobre 1996
- P. 7 Budget supplémentaire 1996
- P. 8 Sortie du CCAS -
- P. 9 CCAS - Budget supplémentaire 96
Etat Civil
- P. 10 Environnement (Maria Sanz)
Equilibrer le budget de l'eau
- P. 11 Le journal des enfants de l'école
- P. 12 " "
- P. 13 Histoire minière Or et Antimoine de Malbosc
- P. 14 " "
- P. 15 " "
- P. 16 " "
- P. 17 " "
- P. 18 " "
- P. 19 " "
- P. 20 Atlas sonore de la Cévenne septentrionale
- P. 21 Quelques recettes culinaires ... (Mme A. Prevel).

C

C

A

S

- LOTO -

**Le 10 Novembre 96
à 15 h salle des fêtes
Avant quines - 20 Quines
2 Trains de plaisir...**



Remerciements à
M. BERNARD René du Bonier
pour sa participation artistique
(dessin de couverture)

Le mot de
Mme le Maire

Chers Amis,

Tandis que l'automne pare notre région de ses couleurs incomparables, que l'été indien nous gratifie d'une température à faire pâmer d'envie un parisien, je me surprends à rêver... Rêver qu'un mécène est venu... que la remise en état du patrimoine communal s'achève, l'eau coule abondante et saine en tous lieux, les routes de la commune sont un véritable tapis, les murailles sont reconstruites, même la place du village a été réaménagée : le transformateur EDF a disparu, des bancs à l'ombre des arbres invitent à la contemplation d'un panorama unique vers Bonnevaux, Gorges, La Cham de Malbosquet... des vasques remplies de fleurs, des arbustes créent un lieu agréable, convivial où les touristes s'attardent.

Mais, ce n'est qu'un rêve... la réalité est toute autre ! Il n'y a pas de mécène, l'Etat se désengage de plus en plus au détriment des communes, les subventions sont attribuées avec parcimonie sans tenir compte des difficultés des petites communes rurales. Il faut pourtant faire face et poursuivre nos travaux malgré tout, sans endettement excessif. Il y a cependant des priorités : la toiture de l'école a été restaurée pendant les vacances scolaires. Les travaux du logement du presbytère sont programmés pour novembre. Une adduction d'eau complémentaire pour le chef-lieu est prévue avant l'été 97 et dans un moindre délai, la rénovation du réseau, la pose de compteurs en extérieur et des vannes de prise en charge sont prévues. La mise hors d'eau du toit de l'église se fera en novembre avant les intempéries...

Au budget 97, nous inscrirons la réhabilitation de la mairie dont le toit prend l'eau de toute part, la desserte du quartier de la Lauzière, la réfection des voies communales qui ne se fera que partiellement en 96, sans parler de la station de pompage de Mourèdes qui est à bout de souffle !.

Vous le voyez, il y a "du grain à moudre" dans la commune de Malbosc, aussi, je voudrais pouvoir compter sur le civisme de chacun d'entre vous. Je m'explique :

- certains ont effectué des travaux qui justifieraient des impôts (taxes foncières ou d'habitation) plus conséquents pour la commune.
- Pratiquer le tri sélectif pour diminuer le tonnage des ordures ménagères, etc, etc...

Il faudrait que tout le monde "rame" dans le même sens... mais là, je crois que je rêve encore...

Votre dévouée Maire,
Alice Icard.

Tous les membres du conseil municipal sont présents sauf Blandine Robert et Bernard Gilli, excusés.

Réhabilitation du logement du presbytère

Mme le Maire expose la situation et les solutions envisagées :

- la toiture du logement présente de nombreuses gouttières, le toit attenant à la cuisine s'est effondré.
- les carrelages seraient à refaire au rez de chaussée.
- à l'étage (chambres) une chape légère serait coulée et un revêtement en plastique posé.
- une chambre supplémentaire serait affectée à ce logement
- l'électricité devra être mise en conformité.

Le DDE (Privas) consultée prévoit un plan de financement dans lequel la commune participerait à hauteur de 80 000 F. Deux prêts au taux de 4,8% et 5,5% sur 15 ans sont prévus. Les Conseil général et régional accorderaient une aide. Le plan des travaux envisagés peut être vu en mairie. Le cabinet Roux (Maître d'oeuvre) est chargé de la consultation des entreprises. Le devis s'élève à 381 780 F TTC.

Vote des conseillers présents : 5 voix pour la totalité des travaux et 4 voix pour la toiture et la mise en conformité de l'installation électrique.

Travaux de l'école :

Le Fonds scolaire départemental accorde une subvention de 111 994 F soit 60% du montant HT des travaux de réfection de toiture. Le devis s'élève à 225 107,50 TTC.

Compteur d'eau au réservoir de Malbosc

Le conseil général ajoute une aide de 3 000 F aux 10 000 F accordés par l'agence de l'eau. Il restera environ 10 000 F à la charge de la commune.

Informatique à l'école

Le Conseil général envisage une dotation informatique dans chaque école pour la rentrée 97/98.

Maintien de la cellule urbanisme à la subdivision DDE

A la demande du Député-maire des Vans, une délibération est prise à l'unanimité des présents pour le maintien de la cellule urbanisme aux vans.

Commission Développement

Le conseil municipal décide à l'unanimité de remettre à tous les habitants de la commune un questionnaire leur permettant d'exprimer leurs besoins, leurs souhaits.

Dégât des routes à la suite des orages des 5 et 6 octobre 95

La commune faisant partie de la zone sinistrée, une subvention de 29 022 F est accordée pour 100 000 F TTC de dégâts (évaluation DDE). Des devis seront demandées, la commission travaux est chargée d'accompagner les entreprises sur le terrain. Les travaux seront effectués avant l'hiver.

Directive européenne - Natura 2000

(voir compte-rendu de Maria Sanz "Environnement").

Contrat Emploi Consolidé

Il est envisagé un contrat emploi consolidé avec Franck Berthon dont le C.E.S. se termine le 31/07/96.

Pour bénéficier de l'aide de l'Etat, le contrat doit porter sur 2 ans et comporter 30 h minimum de travail par semaine. Cette aide est dégressive : 60% la 1ère année, 50 % la 2è année.

Le Conseil est favorable à cette embauche.

La séance se termine à 22 h 30.

La secrétaire de séance : Honorine LEPINE

Tous les membres du conseil municipal sont présents sauf Béatrice Schmitt, excusée.

Adduction d'Eau potable pour Malbosc (chef-lieu /le Mas)

Etant donné le manque d'eau qui affecte le chef lieu, Mme le Maire fait part des possibilités envisagées :

- L'interconnexion prévue de la source des Théronds au captage du légal serait abandonnée et remplacée par une interconnexion à partir de "Patrigalet".

Ces travaux pourraient être la première tranche de travaux avant d'envisager une station de pompage à partir de la Doux.

Par ailleurs l'intervention d'un technicien de la DDAF a été sollicitée.

Le compte rendu de sa visite fait apparaître : dans l'état actuel du réseau et du fait que les compteurs sont situés dans les habitations (parfois dans les endroits les plus invraisemblables) il est difficile de faire des vérifications :

m³ distribués au compteur général = total de l'eau consommée par les abonnés.

1) le technicien préconise donc de placer tous les compteurs (chef lieu et le Mas) à l'extérieur des habitations avec la pose d'une vanne de prise en charge.

2) l'abandon du forfait 50 m³ ou 100 m³ qui est une incitation à la consommation.

3) la protection impérative des périmètres de protection des captages.

4) la pose d'un système de javellisation adapté à chaque réservoir.

Une étude sera donc demandée pour l'interconnexion Patrigalet/le Légal ainsi que pour la javellisation des réservoirs de Malbosc et Malbosquet.

Le conseil approuve ces deux études.

AEP Fabre

Un avenant a dû être établi en raison de travaux imprévus au captage.

Il s'élève à 41 732 F ce qui porte le marché à 272 057 F autofinancé par la commune.

Le conseil approuve.

Travaux de l'église :

Le devis adressé par M. Fournet de Thines pour la réparation du toit en lauze s'élève à 3 000 F TTC. La zinguerie sur devis de M. Kleinmann aux Vans coûtera 21 500 F TTC. Le conseil général consulté participera à hauteur de 45 % dans le cadre de l'aide aux communes. Une demande de subvention sera déposée avec la délibération approuvant le projet. Une dérogation pour l'exécution des travaux urgents sera sollicitée.

S.I.D.E.T

Le Président du SIDET demande aux communes leurs souhaits de travaux afin d'établir le calendrier pour 1997.

Halte-garderie

Le médecin de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) accorde l'agrément de la halte-garderie.

Michèle Franzosi ne souhaitant pas renouveler son contrat, la candidature de Christine Breton (Bonnevaux) a été déposée. Cette personne a le profil souhaité pour un emploi d'assistante maternelle. Toutefois son contrat sera précaire car renouvelé chaque année, la base étant de 7h par jour (9h-16h) au SMIC, congés payés en plus, soit environ 985 h pour cette année scolaire. La participation des parents est de 150 F par enfant et par mois. La commune de Bonnevaux prend à sa charge la moitié du coût de la garderie.

M. François fait connaître qu'il souhaiterait une participation plus importante des parents afin de diminuer la charge des communes.

La candidature de C. Breton est acceptée à l'unanimité dans les conditions proposées.

La séance se termine à 16 h 30.

La secrétaire de séance : Honorine LEPINE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 1996

Absent : Bernard Gilli

Absentes excusées : Blandine Robert - Maria Sanz - Béatrice Schmitt

Travaux AEP complémentaires pour le chef-lieu

1°- Au sujet de l'interconnexion du réseau d'alimentation d'eau potable entre la source de Patrigalet et le captage du Légal à Malbosc. Le montant des travaux est estimé à 396.000 Frs. H.T. Le dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'eau est prêt. Cette subvention pourrait être de 60%.

Les présents donnent leur accord à l'unanimité pour cette opération.

2°- Concernant la potabilité de l'eau de Malbosc et Malbosquet.

Les travaux pour la javellisation sont estimés à 100.000 Frs. H.T. La subvention du Conseil Général serait de 40%. Celle de l'Agence de l'eau reste à préciser. Les travaux sont prévus pour le printemps 97.

Les présents donnent leur accord à l'unanimité pour la demande de subvention.

D I V E R S

SIDET

Une réunion s'est tenue concernant l'avenir des emplois verts. On envisage de les reconduire pour une durée de 5 ans.

SICTOBA

Lors de la réunion du 25.9.96, le comité syndical du SICTOBA a donné délégation au bureau du syndicat

- pour négocier l'achat à la Sté. APSR de matériel de traitement des lixiviats (économie de 10 Frs. par m³). Investissement de 80.000 Frs. vite rentabilisé.
- pour l'étude du devenir du site de Gros pierres dans le cadre du P.I.E.D.
- pour la couverture du casier n°1, afin de diminuer les lixiviats à traiter.
- étude avec un délégué de la DDE pour un contrat entre la région, le département et l'ADEME, afin de mener à bien la réalisation de ces projets. (subventions attendues)

TRAVAUX DU LOGEMENT DU PRESBYTERE

Electricité

C'est l'entreprise Aubanel de Chambonas qui a été retenue parce que moins disante (16.850 Frs. H.T.).

Toitures et carrelages

Aucune proposition, l'appel d'offres a été déclaré infructueux. Un nouvel appel à la concurrence a été lancé, seule l'entreprise Deschanel a présenté un devis :

- Pour le lot 1 - toitures, maçonnerie - 126.739 Frs. H.T.
- Pour le lot 2 - carrelages, revêtements 48.997 Frs. H.T.

Proposition retenue car les prix sont inférieurs à l'estimation faite par le Cabinet Roux.

La séance est levée à 17 heures

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 OCTOBRE 1996

Absente Béatrice Schmitt, excusée.

Budget supplémentaire)
Budget du C.C.A.S.) voir détails ci-après

HALTE GARDERIE

L'agrément de la halte garderie nous permet une subvention d'équipement d'un montant de 30.000 Frs., une délibération est prise à l'unanimité pour l'obtenir.

PROBLEMES D'EAU AU CHEF-LIEU

Les recherches pour détecter les fuites éventuelles n'ont rien donné de probant mais elles ont permis de constater la vétusté du réseau et des vannes de sectionnement. Le technicien de la DDAFa proposé en conséquence de renouveler une partie de la canalisation (200m), le remplacement ou la pose de 6 vannes et la mise en extérieur des compteurs.

Les travaux sont estimés à 130.000 Frs. H.T. pour lesquels une subvention de la DGE des communes est demandée.

DEGATS CAUSES PAR LES PLUIES D'OCTOBRE 1995

Chemin de Malbosquet et
Chemin de Bonnevaux

Trois devis ont été établis pour leur remise en état.

En raison des écarts importants entre ces différentes propositions, justifiées par la composition des matériaux mis en oeuvre, l'avis de la DDE sera demandé.

TRAVAUX DE L'EGLISE

Le Conseil Général autorise les travaux, en raison de l'urgence, avant l'octroi de la subvention.

PARC REGIONAL DE LA CHATAIGNERAIE

Dans le nouveau projet, la commune de Malbosc serait dans le périmètre. Une charte sera élaborée dans les deux années à venir, afin de participer aux travaux, le conseil donne un accord de principe, à l'exception de François Gabriel.

La séance est levée à 22 h 15

DEPENSES FONCTIONNEMENT		RECETTES FONCTIONNEMENT	
TOTAL	71.121,00	TOTAL	71.121,00
FOURNITURES	6.000,00	PRODUITS DE L'EXPLOITATION	20.000,00
. Fournitures scolaires	6.000,00	. Redevance eau	20.000,00
FRAIS DE PERSONNEL	20.000,00	EXCEDENT FONCT. REPORTE	51.121,00
. Personnel titulaire	1.000,00		
. Personnel non titulaire	16.000,00		
. Charges sociales	3.000,00		
IMPOTS ET TAXES	61,00		
. Impôts fonciers	61,00		
TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEUR	20.000,00		
. Entretien bâtiments	4.800,00		
. Entretien voirie & réseaux	10.000,00		
. Acquisition petit matériel	5.000,00		
. Primes assurances	200,00		
PARTICIPATION ET CONTINGENTS	1.000,00		
. Participation service ince	1.000,00		
ALLOCATIONS / SUBVENTIONS	-(6.000,00)		
. Ecole Coop scolaire	-(6.000,00)		
FRAIS FINANCIERS	11.930,00		
. Frais Financiers divers	11.930,00		
PRELEVEMENT PR INVESTISSEMENT	18.130,00		

DEPENSES INVESTISSEMENT		RECETTES INVESTISSEMENT	
TOTAL	1.092.069,00	TOTAL	1.092.069,00
. Acquisition terrain	5.000,00	Excédent d'invest. Reporté	815.075,00
. VOIRIE	228.000,00	Prélèv.Fonctiont	
. A.E.P.	461.294,00		
. BATIMENTS ECOLE	363.000,00	Subvention AEP	135.000,00
. Acquisitions matériel	48.075,00	Subv. Toiture école	111.994,00
. BATIMENTS MAIRIE	-(100.000,00)	Subv. Département Maté.	30.000,00
. AEP STATIONS POMPAGE	86.700,00		

LA SORTIE DU 11 SEPTEMBRE

On n'attend plus que nous, le car est presque plein. Il démarre à 6 heures. Chacun, à sa manière, essaye de compléter une nuit trop courte, sauf Gérard, notre chauffeur, qui nous conduit vers la lumière du jour.

Premier arrêt au Teil, pour le "pt'it déj.". Tout le monde a pris une petite laine en prévision d'un voyage vers le nord, mais le ciel est dégagé et la température clémente.

Nous arrivons ensuite à Tournon pour prendre le petit train du Vivarais "Le Mastrou". Banquettes de bois, fumée noire du charbon. La ligne suit la vallée du Doux vers l'amont. Le Doux, qui reçoit 240 affluents, a creusé une étroite vallée dans laquelle "serpente" le train.

On ne peut qu'admirer le génie des anciens qui ont construit les ouvrages du rail à la fin du siècle dernier. Ils nous permettent d'admirer des sites uniques que les autoroutes ne sauront jamais nous laisser voir. C'est d'abord le long tunnel qui passe sous la ville de Tournon. A Douce Plage, la voie surplombe le Doux et l'on croise un pont de pierres de 51 mètres qui fut le plus grand du monde lors de sa construction en 1583. et permet à une route de franchir la rivière.

Près de Troye, le train franchit le Doux par un viaduc en courbe et s'engage dans la gorge de Mordane. On aperçoit l'usine hydroélectrique télécommandée au fond de la gorge. Sur la droite, le barrage de Clauzel. Encore un tunnel et c'est la halte à Colombier le Vieux - Saint Barthélémy le Plain. On se dégourdit les jambes tandis que le train fait le plein d'eau. Un stand propose des produits ardéchois : pélardons, miel, etc...

On reprend le train qui monte doucement depuis la gorge de Mordane. Gare de Boucieu le Roi : sur la droite, le château de Chazotte et, plus haut, le village d'Arlebosc, le viaduc du Banchet et "la pierre qui vire" une fois par siècle. Ce n'était pas son jour. Encore quelques kilomètres et nous franchissons, sans nous en apercevoir, le 45ème parallèle, limite entre le Nord et le Midi.

C'est à midi juste que nous arrivons à Lamastre, exactitude des gens du rail !! Un échange de populations a lieu : nos places seront occupées par ceux qui vont vers Tournon. La gare est transformée en boutique souvenirs, cartes postales, documents touristiques et, surprise, un orgue Limonaire qui joue quelques mesures d'une vieille chanson début de siècle : "C'est la danse nouvelle Made moiselle..."

Miracle ! le car était là qui nous attendait pour nous conduire au restaurant où nous sera servi un excellent repas, dans un brouhaha de salle de classe sans prof.

Nous repartons vers 15 heures et montons en direction du col de Mézillac - 1130 m, par la D578, en suivant la vallée de la Dorne, pour redescendre par celle de la Volane. Paysage somptueux où des blocs rocheux semblent avoir servi à un combat de géants. D'ailleurs, un sommet est appelé Le Champ de Mars.

Vals les Bains. Peu de monde dans le quartier de l'établissement thermal. Il est trop tard pour le visiter mais un grand parc nous offre une promenade parmi ses parterres fleuris et sous ses grands arbres.

C'est le retour et la nuit tombe. Il nous restera le souvenir d'une joyeuse journée.

Honorine

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

BUGET SUPPLEMENTAIRE DU CCAS 1996 : approuvé à l'unanimité des présents.

DEPENSES :

Repas, sortie, goûter enfants 15 134

RECETTES :

Excédent reporté 15 134

CCAS DONS 1996

M. FRANCOIS Gabriel :	200 F
M. ALLEGRE Jean :	500 F
M. LEMAL Yves :	500 F
M. MME MIDOUX ATRY :	200 F
M. BRAHMI (l'Escale) :	230 F
M. MME SANGALETTI :	100 F

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Louis, fils de Didier et Babette ALLEGRE, le 10 mars 1996.

Lorraine, fille de Daniel et Maryse ALLEGRE, le 16 juillet 1996

(Tous deux petits enfants de Jean ALLEGRE, conseiller Municipal de Malbosq.

Marie, le 16 aout 1996 à Aubenas, fille de Jérôme et Béatrice SCHMITT, conseillère municipale de Malbosquet

DECES

Nancy Marthe ROURE, le 1er juillet 1996 aux Vans.

MARIAGE

Philippe MIDOUX et Létitia ATRY - de Sabsucles, le 7 septembre 1996.

Nous avons parlé dans un précédent numéro du journal communal de la directive habitat « Natura 2000 » ,qui prévoyait d'instaurer des zones de protection spéciale de milieux naturels, sur toute l'Europe. C'est la région Rhône-Alpes qui comprend le plus de sites retenus en France (128) avec 1 047 000 hectares protégés et 61 espèces (faune et flore) présentant des intérêts .Pour donner un ordre d'idées la France comprend 1300 sites, ce qui représente 15% du territoire.

L'application de cette directive vient d'être gelée par le premier ministre, sous la pression des agriculteurs, des forestiers, des chasseurs et des industriels qui s'étaient mobilisés. C'est dans la région de Bordeaux qu'il y a eu les premières réactions et que les partenaires sont le plus déterminés. A souligner que Mr Alain Juppé est maire de Bordeaux et que ses principaux électeurs sont opposés à ce projet !

La France est le seul pays à refuser cette disposition, votée à l'unanimité par le conseil des ministres européen.

Pourtant cette directive habitat ne définit rien à l'avance et entre dans une phase de consultations avec tous les partenaires. Rien ne doit se faire sans définir des plans de gestions de ces sites.

Pour notre commune qui comprend beaucoup de richesses naturelles relativement protégées (mis à part les incendies et le projet d'exploitation minière d'or) il paraît intéressant d'y adhérer . Nous n'avons aucun site industriel ,ni exploitation agricole à grande échelle susceptible d'être gêchée par cette directive, mais nous avons plutôt intérêt à protéger nos seules ressources.

Manà SANZ.

EQUILIBRER LE BUDGET DE L'EAU ...

Depuis 1992, une instruction comptable de l'Etat, appelée M 49 oblige les communes à établir un budget spécifique pour le service de l'eau et à équilibrer les dépenses/recettes, y compris l'amortissement de tous les ouvrages.

Ce type de budget, applicable à Malbosc au 1er janvier 1997, doit désormais être financé par les recettes des usagers, sans recours à la pression fiscale. En d'autres termes, ce n'est plus l'impôt local qui finance le budget de l'eau mais les consommateurs.

Toutefois, étant donné la lourde charge que représente les travaux d'A.E.P., la loi autorise les communes à subventionner ce service de l'eau.

Les modalités d'application de la M 49 et les nouveaux tarifs de l'eau (abonnement, location du compteur, prix du M³ consommé, prix du raccordement au réseau, etc...) vous seront prochainement communiqués.

Mais dès à présent, n'oubliez pas que vous devez protéger du gel votre compteur d'eau !

Le journal des enfants

(Amélie)

VRAIES FAUSSES NOUVELLES:

Une châtaigne a été assassinée par sa bogue devenue folle.

Un cueilleur a trouvé des châtaignes savantes.

Un couple de girolles a été écrabouillé par un automobiliste qui a pris la fuite. Les bolets mènent l'enquête.

Mr Boulouboulou a reçu un éclat de rire dans l'oeil gauche.

Un groupe de jeunes bouleaux, en sortant de classe, ont kidnappé deux marguerites qui jouaient dans un pré.

C'est en se promenant en dessous du Mas que Mme Madame a découvert un champignon de deux étages avec vue sur la mer.

Les oisillons de Mme Bilie savent enfin voler. Ouf!

Un merle moqueur a été vu en plein ciel. On l'a accusé de vol.

En cherchant une mine d'or, ils trouvent une mine de crayons qui écrivent rose paillette.

Aucun train n'a déraillé à Malbosc aujourd'hui.

L'instituteur est parti en fusée: Le maître décolle.

On a trouvé une nouvelle race d'instituteurs: Le Maître Pliant.

Aline et Mimosa.

CETTE FOIS C'EST VRAIMENT VRAI...

Le vendredi 17 Octobre, notre école a été cambriolée certainement pendant la journée. Bernard pensé que ce sont des jeunes ou des passants parce qu'ils n'ont pas pris des objets volumineux (Magnéscope, ordinateur, radio CD...). Les voleurs ont cassé une vitre de la salle de peinture pour rentrer dans l'école.

Ils ont dérobé des disques compacts qui nous étaient très utiles pour l'école, des Rotrings, des cassettes qui manquent aux petits à la garderie et des ampoules à la salle des fêtes.

Le jour du vol, Bernard était à une manifestation pour la Fonction Publique.

Le lendemain du cambriolage, les gendarmes de Saint Paul le Jeune sont venus à l'école. Ils ont relevé des empreintes digitales, ils ont photographié dans l'école.

C'était très instructif.

Aloïs

Personne a vu mon

elep ap po game?

Histoire minière (Or et Antimoine) de Malbec (Arctique)
LES GRANDES PEURS DES PETITS ENFANTS

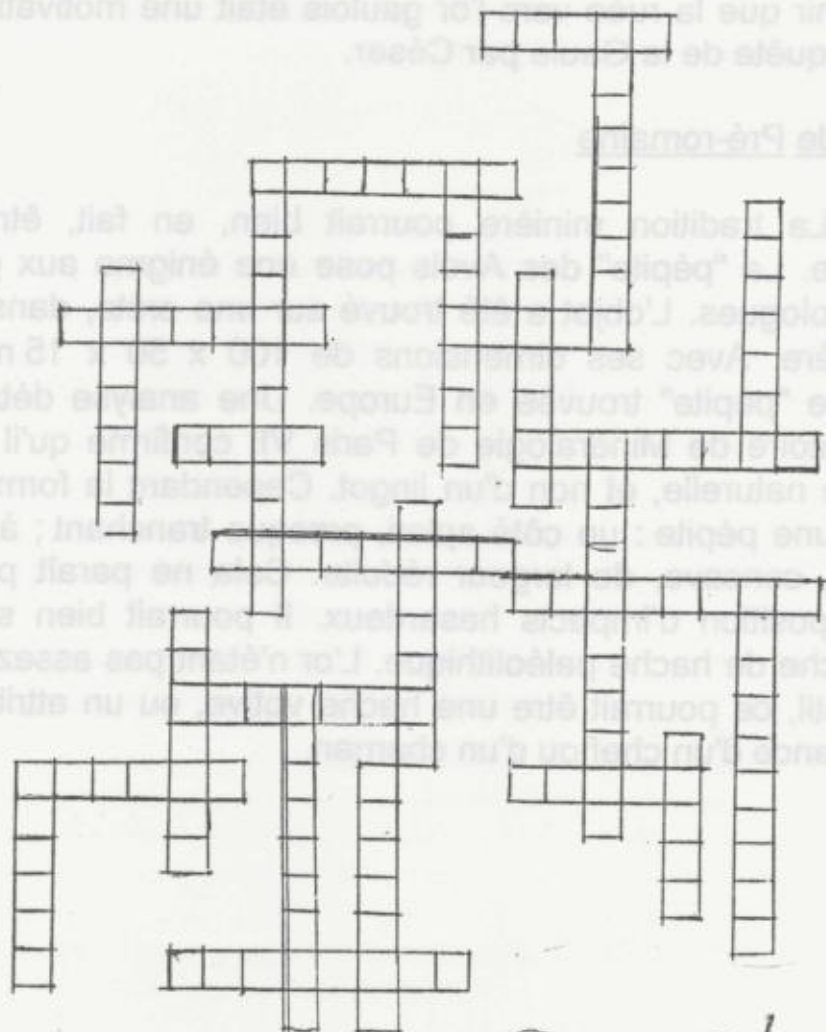
Mimosa est seringophobe: Ne lui parlez pas de piqûre.
 Aloïse est grammairiophobe: Ne lui dites pas "C'est à quel sujet?"
 Aline est Macédoïno-phobe: Il ne faut pas lui couper ses légumes
 en quatre...
 Vincent est orthographophobe: Ne lui parlez pas de dictée.
 Moi, Joël, je suis fromageophobe: JE N'EN VEUX PAS. MERCI...
 Moi, Florence, je suis calculophobe: Je ne veux pas l'addition.
 Pierrot est poissonophobe: Ne lui dites pas "Arrête"...
 Lolita est écriturophobe: Ne lui donnez pas de stylo.
 Lucas est lecturophobe: Ne lui livrez pas de livres.
 Amélie est silençophobe: Quand il n'y pas de bruit, elle en
 fait très vite.
 Tom est travaillophobe: Il n'a pas de chance, son père est insti
 Nils est écolophobe: VIVE LES VACANCES...

Joël - Florence

Vive la nature:

AMANDIER ARBOUSIER ARGOUSIER BAGUENAUDIER BOULEAU BRUYERE
 CHATAIGNIER CYTISE EUCALYPTUS FIGUIER HETRE HOUX LAVANDE
 LILAS MELEZE MERISIER MURIER MYRTILLE NOYER OLIVIER PEUPLIER
 POMMIER ROBINIER SYCOMORE TILLEUL
 Et le pauvre ORANGER qui a été oublié sur le sol irlandais...

Voilà
 Voilà
 voilà



Vincen
 Pierro
 ←

C'est Ah

Histoire minière (Or et Antimoine) de Malbosc (Ardèche)

Ce court résumé ne portera que sur l'Or et l'Antimoine. Ce sont les principaux éléments produits dans le secteur de Malbosc. Des indices de fer, de barytine, de charbon ont donné lieu à quelques recherches, sans aboutir à des découvertes vraiment économiques.

I. L'OR

Ce qui est aujourd'hui la commune de Malbosc et ses environs a une très ancienne histoire minière.

Dès le début de l'ère chrétienne, la Gaule était une province minière réputée ("Gallia aurifera") déjà dotée d'une longue tradition. Strabon et Pline l'Ancien citent les monts Cebenne (Cévennes) parmi les bons producteurs d'or. Chez les contemporains de Vercingétorix, les monnaies locales sont en or, et les bijoux des orfèvres gaulois font prime à Rome.

Ceci n'aura certainement pas échappé à César, dont les ambitions politiques ne pouvaient se développer qu'avec l'appui d'un énorme financement (notamment pour acheter les électeurs). On a donc pu soutenir que la ruée vers l'or gaulois était une motivation essentielle de la conquête de la Gaule par César.

Période Pré-romaine

La tradition minière pourrait bien, en fait, être plus ancienne encore. La "pépité" des Avols pose une énigme aux géologues et aux archéologues. L'objet a été trouvé sur une crête, dans la commune de Gravière. Avec ses dimensions de 100 x 50 x 15 mm, c'est la plus grande "pépité" trouvée en Europe. Une analyse détaillée faite par le laboratoire de Minéralogie de Paris VII confirme qu'il s'agit bien d'une pépité naturelle, et non d'un lingot. Cependant la forme est inhabituelle pour une pépité : un côté aplati, presque tranchant ; à l'opposé un côté épais, concave, de largeur réduite. Cela ne paraît pas résulter d'une superposition d'impacts hasardeux. Il pourrait bien s'agir plutôt d'une ébauche de hache paléolithique. L'or n'étant pas assez dur pour en faire un outil, ce pourrait être une hache votive, ou un attribut-symbole de la puissance d'un chef ou d'un chaman.

D'autres arguments militent en faveur de cette hypothèse : l'objet n'a pas été trouvé dans des alluvions, comme c'est la norme pour une pépite. Par ailleurs on connaît, notamment au néolithique, des haches de pierre rare : jade ou autre matériau de couleur verte. Ces haches fragiles ou de faible dureté ne pouvaient servir pour trancher. On en a trouvé en Algérie, en Haïti, au Costa-Rica, etc.

Si la "pépite" des Avols est bien une ancienne hache, ce pourrait être le plus vieil objet en or connu façonné de la main de l'homme, et la première activité minière dans le Sud de l'Ardèche pourrait remonter au Paléo-Néolithique.

Période romaine.

L'or et le fer ont été très exploités en Gaule comme dans diverses autres provinces de l'Empire : Ibérie, Dacie, ... En fait c'était une des occupations favorites des légionnaires, qu'ils soient implantés pour pacifier les lieux conquis ou stationnés entre deux campagnes.

Les gisements exploitables par les techniques de l'époque se rattachent aujourd'hui à deux types :

. les aurières, généralement des têtes de filons oxydées, l'oxydation libérant de sa gangue l'or inclus). L'exploitation se fait au dessus du niveau phréatique. Ce type est connu surtout au nord du Massif Central, où la toponymie comporte de nombreux vocables évocateurs : Laurières, Aurières, Oradour, ... Dans l'entourage immédiat de Malbosc il, n'y a pas de référence toponymique à l'or. Il faut aller au-delà de Génolhac pour trouver un ruisseau Malaurière (le mauvais or). Par ailleurs, au nord de Joyeuse, un village se nomme Laurac.

. second type : les paléo-sols, où l'or se trouve disséminé dans des sols en pente. On en trouve notamment dans le domaine méditerranéen. A l'époque romaine, il était courant d'exploiter en "ruinant la montagne" : des barrages et canaux amènent d'abord l'eau à des réservoirs aux points hauts du gisement. Puis l'eau accumulée est brutalement libérée, dévale la pente, et emporte les sols et leur or vers le bas du gisement. L'eau ainsi "chargée" passe par divers dispositifs : "sluice", toison de moutons (cf la légende de la "Toison d'Or"). Ces dispositifs retiennent les solides en suspension, et séparent aussi l'or des autres particules solides. Ce type d'exploitation a entraîné la disparition des sols dans plusieurs zones montagneuses du nord de l'Espagne.

A Malbosc on peut observer l'absence de sols sur une grande partie des conglomérats aurifères. C'est très visible tant sur le terrain que sur les photos aériennes. Cependant nous n'avons repéré aucune trace de barrages ou canaux antiques, aucun reste d'établissement minier romain ou médiéval. Rien non plus n'a été trouvé dans la littérature sur

une quelconque exploitation romaine. Des monceaux de galets sont aujourd'hui accumulés dans la vallée de l'Abeau ou le ravin des Tours. Mais ces accumulations résultent peut-être du multi-séculaire travail de dépierrage fait pour assainir les terrasses longtemps cultivées, et encore récemment.

D'un autre côté, l'orpaillage a pu être pratiqué de tous temps, en lit vif ou au dépens des berges, sans que la mémoire en ait été conservée

Du 18ème au 20ème siècle

En 1718 "les ruisseaux affluents de la Cèze" donnent lieu à des exploitations alluvionnaires (E. Dumas). Au 18ème siècle encore, l'Abbé de Goua, chargé par Louis XV de faire l'inventaire minier de la région, signale que l'or est particulièrement abondant au Bois de Pinède, donc sur la commune de Bordezac. En fait cela pourrait aussi désigner l'Est de la commune de Malbosc, le long de la Ganière et de son affluent le Maubert. En dehors des comptes-rendus de l'Abbé de Goua, Malbosc est peu mentionné au 18ème siècle. De Dietrich, la Baronne de Beausoleil, ... ne s'attardent pas sur les ressources de la région. Il est donc difficile d'attribuer aux vieux travaux observés sur le terrain un âge antérieur au 19ème siècle.

Curieusement, les demandes de concession d'antimoine au début de ce 19ème siècle n'ont pas suscité d'intérêt pour l'or. Dans son ouvrage de 1856, Emilien Dumas est le premier à mentionner que de l'or est produit à partir de minerai "en place", notamment sur la colline de la Chamade (la Chamalle), au pied du village de Malbosc. Le minerai est extrait par des "grattages" le long de bancs privilégiés sur le flanc sud-ouest de la colline. Mais dans la seconde moitié du 19ème siècle, l'intérêt pour l'or retombe peu à peu, malgré la découverte de la "pépète" des Avols vers 1890. Seuls apparemment Robellaz et Lacroix mentionnent les "conglomérats de Bordezac".

Au début du 20ème siècle se développe un nouvel intérêt pour les mines d'or françaises. C'est l'époque des découvertes en Afrique du Sud, en Amérique, en Australie. On met au point des procédés nouveaux, qui permettent de traiter des minerais sulfo-arséniés. Des mines s'ouvrent à La Bellière (Maine et Loire), au Châtelet (Creuse) en 1905, à Salsigne (Aude) en 1908, en Haute-Vienne après la première guerre mondiale.

Tout autour de Malbosc d'importants travaux d'exploration sont faits de 1908 à 1911 : grattages et tranchées sur La Chamalle, mais surtout 1200 m de galeries (dont certaines sont aujourd'hui impénétrables ou même introuvables). La Draye nord, La Draye sud, le Loubatou, Le Loubier, La galerie Mathieu, La Prade. Le Boulidou et Le Pont ont leur descenderie. D'autres galeries sont foncées dans la commune de Bordezac : La Combe de l'Eglise, Le Ranc Corbier, La galerie Nicolas,

La Matte. Tout au long de ces galeries des échantillons sont prélevés et environ 2000 teneurs en or sont mesurées. Mais ce type de dépôt ne figure pas parmi les connaissances de l'époque. La théorie applicable à Malbosc, celle des dépôts pénéconcordants, reste à créer. Une polémique se crée et le permis minier est refusé. La guerre approche qui mettra fin à cette aventure en taillant dans les rangs des promoteurs comme dans ceux des opposants.

Pourtant, au milieu de la guerre suivante, en 1943, des Allemands demandent un permis pour l'or du secteur. Jouant la montre, le service des Mines nomme alors deux experts français réputés (MM. Hupé et Roubault) avec la charge de contrôler certaines galeries de 1910 restées accessibles. Les résultats de l'expertise sont encourageants pour les demandeurs, mais ils arrivent en 1944, donc trop tard pour eux.

En 1949, le BRGM effectue quelques études et contrôles, mais le BRGM est alors surtout tourné vers "l'Inventaire minéralogique de la France". Malgré quelques synthèses et appréciations favorables à, au moins, une étude systématique et coordonnée, il n'est pas donné suite.

De 1950 à 1985, plusieurs prospecteurs isolés visitent la région, mais sans budget à la hauteur de leurs méthodes de travail.

A partir de 1985, l'équipe actuelle de Cévenor, avec un tout petit budget, applique avec succès pendant 4 ans les méthodes de prospection, légères et originales du professeur Nicolini. Le dossier rassemblé intéresse un décideur d'Inco. Inco s'engage alors à faire beaucoup d'exploration, mais en fera juste assez pour s'assurer que la cible à portée de main ne comporte pas plusieurs dizaines de tonnes d'or. D'ailleurs, très vite, Inco se détourne de l'or et cède tous ses intérêts or à TVX. En 1996, Cévenor reprend l'exploration sur une base moins volontariste, et plus naturaliste.

II L'ANTIMOINE

Selon E. Dumas, il existait en 1632 à "Malbois" (Malbosc) une mine d'antimoine et une de zinc (mais on n'a retrouvé aucune trace de cette dernière). Plus tard, au 18ème siècle, on signale deux fontes d'antimoine chaque année sous le contrôle d'un maître mineur. Le minerai venait du gisement de Prat-Peillard.

Situé à cheval sur la commune de Bordezac et celle de Malbosc, le gisement a été nommé tantôt Fraissinet, tantôt Prat-Peillard. En fait l'essentiel du gisement est sur la commune de Malbosc, et le nom de Prat-Peillard apparaît donc le plus représentatif. D'autre part, sous le 1er Empire va éclater un conflit entre les prétendants à l'exploitation du

gisement. En effet les terrains (et la mine ?) appartenaient au sieur de Lavernède, maire de Malbosc qui, à la Révolution, en a été dépossédé par les sieurs Borne et Vidal, fermiers à Malbosc.

En 1810 une ordonnance impériale institue le droit à la Concession, ce qui entraîne une demande de la part du sieur de Lavernède le 6 juin 1810 pour le sud de la commune, alors même que les filons sont exploités par les fermiers de Malbosc. Il s'ensuit une querelle entre Monsieur de Lavernède, qui argue que ses ancêtres ont été dépouillés à l'occasion de la Révolution, tandis que les fermiers sont appuyés par les quelques habitants du village et le Juge de Paix des Vans. L'affaire est confiée au jugement des ingénieurs des Mines et du Préfet. Dans un premier temps, Monsieur de Lavernède obtient la concession par droit d'"Inféodalité". Puis ce sont les fermiers qui doivent en bénéficier. Finalement, par ordonnance royale du 10 avril 1816, Monsieur de Lavernède obtient la concession, pour avoir présenté les meilleures garanties financières.

Dès 1815, la mine est exploitée avec énergie sans qu'il en soit tiré grand bénéfice. De 1836 à 1840, l'extension de la Concession est demandée au sud-est de Fermigère, à cheval sur le Gard et l'Ardèche. La Concession prend alors le nom de Fraissinet. En 1843 est construite au lieu-dit Les Combres une fonderie dont les traces accompagnées de scories sont encore visibles actuellement. Mais l'activité minière semble bientôt aller diminuant, pour pratiquement cesser vers 1877 sauf pour quelques travaux artisanaux. En 1902, l'activité reprend avec 24 ouvriers sous la direction de M. Barjon. La guerre de 1914 donne le coup de grâce et, en 1934, le dernier propriétaire, Monsieur Coquebert de Neuville, renonce à la concession sur la commune de Malbosc. Au début du siècle la production totale recensée depuis la Révolution était de 690 tonnes d'antimoine. Mais on ignore ce qui avait pu être produit auparavant.

En dehors du Fraissinet-Prat-Peillard, l'antimoine a été recherché à Malbosquet, et le long de la route Bordezac-Aujac, sans conduire à une quelconque production.

ANNEXES

Les traces d'exploration et d'exploitation

La carte jointe montre les sites sur lesquels ont été repérés des restes d'exploitation.

OR.

Certaines des galeries de 1908-1910 sont encore bien repérables en surface. Ce sont celles du Boulidou et Boulidou nord, du Mulet, du Loubier I et Loubier II, du Pont, de la Draye nord et sud, de la Combe de l'Eglise et de la Matte, ces deux dernières sur la commune de Bordezac. Mais toutes ne sont pas pénétrables. Le Boulidou et la Combe de l'Eglise sont en majeure partie noyées. L'accès à la descenderie du Boulidou est barré par une plaque de fermeture. Par ailleurs, les galeries de la Prade et du Loubatou sont effondrées et non visibles au promeneur. La galerie Nicolas n'a pas été repérée.

Des grattages (d'exploration ou d'exploitation ?) ont attaqué plusieurs bancs de conglomérats sur le flanc sud-ouest de La Chamalle.

Une quarantaine de tranchées recoupent perpendiculairement les bancs grattés à La Chamalle. On trouve aussi quelques tranchées près de la Draye Sud, de la galerie du Pont, et entre le pont du Martinet et la Plaine d'Abeau.

Des amoncellements artificiels de galets sont visibles en amont de la ferme d'Abeau, au nord-ouest de la Loubatière, dans le ravin des Tours, et dans la Combe de l'Eglise. Il ne peut s'agir de matériaux pour murettes, absentes dans ces zones. Ce pourraient être des débris d'exploitation minière de conglomérats ou d'alluvions, voire de dépierrage agricole. Ceux qui jouxtent les sites des anciens travaux, notamment au Boulidou et sur le flanc sud-ouest de La Chamalle, sont issus de ces travaux.

Les zones de probable lessivage de sol se situent dans la partie aujourd'hui dénudée qui s'étend de la Combe Blanche à l'Habitarelle

ANTIMOINE

Les galeries principales se situent au Prat-Peillard. Mais il existe aussi des amorces de galeries à Malbosquet, et le long de la route de Bordezac à Aujac, vers la côte de la Moutas.

Des déblais miniers constituent toute une colline artificielle entre Prat-Peillard et Les Combres. On en trouve aussi, au confluent de Prat-Peillard et du Rieu Maubert, une plate-forme agrémentée de scories et de débris de four de fusion.

ATLAS SONORE DE LA CEVENNE SEPTENTRIONALE

Certains d'entre vous - je pense particulièrement à Mesdames Piolet, Robert, Garidel, aux groupes des chasseurs du Mas et du décoconnage à Malbosquet - ont dernièrement été sollicités et se sont prêtés bien volontiers aux investigations d'une enquête en cours dans la Cévenne du Nord. Son objectif est de recueillir auprès de la population locale des témoignages sur les répertoires de musiques traditionnelles et de chansons, en patois ou en Français, qui ont circulé et circulent encore par les drailles, dans les villages et les hameaux à l'occasion des fêtes, des rôties etc...

Chaque moment de l'année, laïque ou religieux, chaque activité pouvait être le ferment d'expressions culturelles qu'il s'agit ici de débusquer, de remobiliser pour en faire ressortir et en recueillir la spécificité locale.

Cette enquête est cautionnée par des organismes publics et s'applique au pays des Vans, à celui des mines du nord du Gard jusqu'aux contreforts du Mont Lozère. Elle est dirigée par les Centres de Musiques Traditionnelles (C. M. T) Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon et c'est en cela que Malbosc est particulièrement concernée par cette entreprise. En effet, le directeur artistique du CMT Rhône-Alpes n'est autre qu'Eric Montbel, musicien résidant de notre commune. Les enquêtes ont été menées par Valérie Pasturel qui loge à cette occasion au Mas à Malbosc.

Une première réunion pour la mise en commun des informations s'est tenue à Malbosc en Oct .95 à laquelle ont assisté Madame le Maire, Honorine Lépine et Bernard Perret, attentifs à l'avancée de ce travail, en présence des responsables des CMT, du Parc National des Cévennes, des associations préoccupées par la culture régionale (La Faraça, Les Gavots de Bessèges) et de personnes susceptibles de se joindre activement à l'enquête.

Il est à prévoir une publication, sous la forme d'un disque qui donnera une image représentative de l'ensemble du travail effectué. Ce disque, nouvel exemplaire dans la collection " ATLAS SONORE " des CMT après celui réalisé sur "les chants de la soie" en Ardèche), sera accompagné d'un livret présentant le pays par des textes et des photos, anciennes ou récentes.

Une exposition et une fête -réunissant les chanteurs et les musiciens qui auront été rencontrés - seront organisées à la publication du nouvel ATLAS SONORE consacré aux Cévennes... pourquoi pas à Malbosc ?

Souhaitons bonne chance à ce travail, qu'il continue à nous faire découvrir les particularités de ce pays et la culture de ses habitants à travers le répertoire dont chacun est dépositaire.

Nous comptons beaucoup sur votre participation pour encourager cette entreprise et faire circuler toute information susceptible d'apporter une nouvelle pierre à l'édifice .

Il est possible, par exemple, de déposer des notes et des messages à l'intention de Valérie Pasturel, qui est parfois contrainte de mener ce travail à distance, par l'intermédiaire de la Mairie.

A vos archives, cahiers de chansons, photos anciennes... Tant de souvenirs à réactiver pour constituer les mélodies, les comptines, devinettes, chansons et témoignages, à partir de bribes de chacun.

Valérie Pasturel, chargée de mission pour les centres de musiques traditionnelles Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon.

Bombine

Cuisine d'Ardèche de A à Z : 250 recettes inscrites dans la tradition, dans l'histoire du pays, autant d'anecdotes, de moments de la vie quotidienne évoqués sur le vif, au coin du fourneau.

Toute l'Ardèche est là, dans sa diversité : l'Ardèche « au beurre » et l'Ardèche « à l'huile », le pays de la châtaigne, celui de l'olive et de la truffe, celui des « pagels » de la Montagne, des « rayols » de la Cévenne et des mariniers des bords du Rhône.

Parce que l'homme a dû lutter pour arracher à la nature ses meilleurs produits, la cuisine vise d'abord à en révéler la saveur authentique : soupe et gâteaux de châtaignes, crêpe onctueuse, fricassée de cèpes, gratin d'aubergines...

Forêts, gorges encaissées, landes battues des vents, garrigues odorantes nourrissent un savoureux gibier de plumes et de poils, objet de toutes les passions. La chasse, ici, est une activité sacrée, l'appât

Crêpe

du gibier un rituel dont on se transmet le secret d'une génération à l'autre : estouffade de sanglier, lièvre en poivrade, rôtie de bécasses...

Base de l'alimentation, le cochon a suscité de savoureuses et originales préparations : caillettes aux blettes, aux cèpes ou aux châtaignes, pouytrolle de Joyeuse, crostada de Villeneuve-de-Berg, oreilles farcies...

Et le souvenir des mariniers du Rhône s'est aussi gardé par le biais de mets de fête, goûteuses façons d'accommoder le poisson : en matelote, daube, gâteau, soupe...

Spécialistes d'ethnographie culinaire, Anne Prével et Nicole Vielfaure ont recueilli ces recettes qui constituent le patrimoine gastronomique de l'Ardèche, mais aussi les coutumes, les croyances et les symboles qui leur sont associés.

Un livre à déguster.

Caillette

Bombine

Comme la fécque (p. 61) la bombine est le ragoût de pommes de terre dont on se régalaient les jours où on allumait le four pour cuire le pain. Les voisins qui n'avaient pas de four apportaient leur biche ou leur toupie. Additionnées parfois d'un peu de salé ou de champignons, les pommes de terre mijotaient lentement à l'étouffée, à côté des lourdes tourtes.

Préparation : 10 mn
Cuisson : 30 mn
1 kg de pommes de terre, 150 g de lardons, 1 gros oignon, 1 cuil. à soupe de saindoux, sel, poivre, thym, laurier.

Coupez les pommes de terre épluchées en petits carrés, émincez l'oignon. Dans une cocotte, faites revenir au saindoux les lardons, les oignons, puis les pommes de terre. Mouillez d'1/2 l d'eau. Salez, poivrez, ajoutez 2 feuilles de laurier, 1 branche de thym. Couvrez et laissez mijoter à feu doux une petite heure. Enlevez thym et laurier et servez immédiatement avec une salade bien relevée.

Boudin de Malbosc

Mets convivial par excellence, on le prépare le jour même où on tue le cochon et on va vite en porter un plat aux parents et voisins, à charge de revanche. « Ne pas porter de boudin » signifie qu'on est brouillés.

Chaque famille a sa recette et, d'un village à l'autre, à quelques kilomètres de distance, la saveur du boudin n'est pas tout à fait la même.

Sang de cochon, 1 petit verre de vinaigre, 1 orange, 250 g de pain, 1 kg d'épinards ou de blettes, 1 verre à liqueur de pastis, poivre, thym, boyaux de porc.

Pour le bouillon : 1 morceau de porc gras, poireaux, céleri, oignons, thym, laurier, sel, poivre.

Réservez le sang du cochon dans lequel vous aurez mis du vinaigre et les peaux d'une orange. Remuez constamment. Préparez un bouillon avec un morceau de porc gras, poireaux, céleri, oignons, thym, laurier, sel, poivre.

Au bout d'1 h, enlevez la viande et mettez à cuire dans le bouillon la moitié d'un gros pain (250 g), laissez cuire 15 mn. Passez le pain à la moulinette, filtrez le bouillon. Dans le sang du cochon (vous aurez enlevé les peaux d'orange), ajoutez le pain passé, le bouillon, des épinards ou des blettes cuites, le pastis, le jus de l'orange, du poivre et du thym.

Avec cette préparation, remplissez les boyaux du cochon et faites cuire à eau frissonnante 15 à 20 mn (une aiguille piquée dans un boyau doit ressortir pratiquement sèche). Le boudin va se raffermir en refroidissant.

Avec l'aimable autorisation de Mme. Anne PREVEL

Crêpe

Pommes

Cousina

Éditions Bonneton



9 782862 531953

Photo : Modes et Travaux, Pierre Hussenoit.